BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 3208

78 – YVELINES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERSAILLES

Ventes et cessions

433 418 506 RCS Versailles.
SYNTEN.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 250000.00 EUR.
Adresse : 4, AV Morane Saulnier, 78140 VELIZY VILLACOUBLAY.
Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION C M Communication Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 10000 EUR Siège social 25 rue Jussieu 75005 Paris N ° RCS 800249781 RCS PARIS; WEB ISI Forme juridique Société à responsabilité limitée Au capital de 60000 EUR Siège social 4 Av Morane Saulnier 78140 VELIZY VILLACOUBLAY N ° RCS 487800252 RCS VERSAILLES, sont sociétés absorbées. SYNTEN Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 250000 EUR Siège social 4 AV Morane Saulnier 78140 VELIZY VILLACOUBLAY N° RCS 433418506 RCS VERSAILLES, est société absorbante. CM COMMUNICATION Actif : 484503 euros Passif : 252632 euros WEB ISI 418 354 euros 307 084 euros Rapport d'échange des droits sociaux : 10 actions de SYNTEN émises en rémunération pour 76 actions de CM COMMUNICATION ; 10 actions de SYNTEN émises en rémunération pour 1997 parts sociales de WEB ISI. La société SYNTEN société absorbante procèdera à une augmentation de son capital social d'un montant total de 58 092,80 pour le porter de 250.000 euros à 308 092,80 par creation de 145 actions nouvelles d'une valeur nominale de 400.64euros chacune qui seront directement attribuées aux associés de la société absorbée à raison de 10 actions de la société SYNTEN pour 76 actions de CM COMMUNICATION société absorbée et 10 actions de la société SYNTEN pour 1997 parts sociales de WEB ISI société absorbée CM COMMUNICATION : Montant prévu de la prime de fusion : 727006,8 euros. WEB ISI : Montant prévu de la prime de fusion : 83 885,40 euros Date du projet : 25/04/2019 Date du dépôt : 23/05/2019, lieu du dépôt : VERSAILLES ET PARIS..